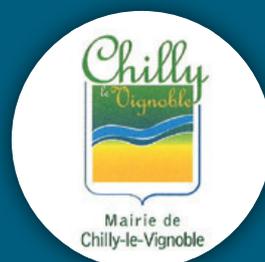




Liberté, Egalité, Fraternité, Solidarité et Optimisme. Cet optimisme en l'avenir doit nous guider aujourd'hui comme il a éclairé le combat des Résistants pour libérer le pays et installer une société solidaire.

ANACR

BULLETIN  
MUNICIPAL



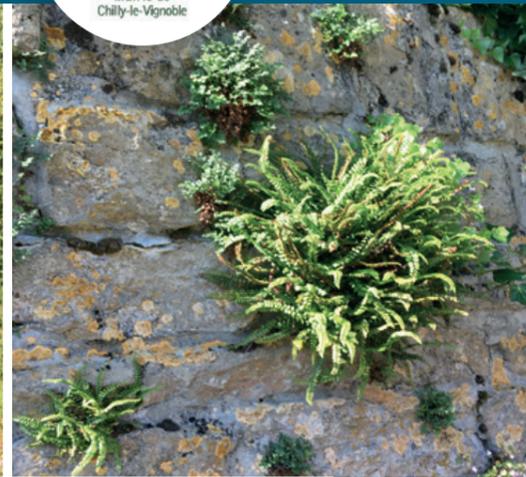
N°11  
JANVIER  
2019

# SOMMAIRE



Philippe GRICOURT

## ÉDITO



3	..... Édito du maire
4-5	..... Finances
6-7	..... Environnement
8-9	..... Jeunesse
10-11	..... Patrimoine
12-13	..... Urbanisme
14-15	..... Voirie et sécurité
16	..... Éclairage public
17	..... CCAS
18	..... Communication - Internet
19	..... Bibliothèque
20-21	..... Célébration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale
22-23	..... Foyer rural
24-25	..... Pour que Vive la Sorne
26	..... Portrait : Mme Monnet, doyenne et centenaire du village
27	..... Infos pratiques - Etat civil
28	..... Conseil municipal

### Chers habitants de Chilly,

J'avais commencé l'édito de 2017 par le sentiment qu'une époque se termine. 2018 qui s'achève ne fait que confirmer l'impression que nous avons d'un système qui s'épuise, économiquement et politiquement. Depuis longtemps, nous, français, avons cette capacité à nous faire entendre quand nous estimons que des disparités deviennent difficilement supportables. L'écart entre un monde nouveau, mondialiste, qui crée des centaines de milliers d'emplois qualifiés dans les nouvelles technologies, qui s'active essentiellement dans les grandes métropoles, qui imprègne notre quotidien d'informatique, de réseaux sociaux et celui d'une économie industrielle classique qui disparaît petit à petit dans nos campagnes, nous angoisse.

Nous, communes rurales, ressentons encore plus ces difficultés car la recentralisation des infrastructures publiques nous laisse un sentiment d'abandon, d'une profonde disparité entre les métropoles, les villes et la campagne.

Que dire des détériorations climatiques ? Pas un jour sans vivre des événements exceptionnels, feux gigantesques, précipitations importantes, sans compter une désertification qui continue, une augmentation des températures moyennes et une fonte des glaciers.

Il nous faudra nous adapter à tous ces changements, et nous élus, sommes en responsabilité, pour intégrer, dans la mesure de nos moyens, la politique la plus adaptée possible.

L'arrivée de la fibre optique sur notre commune fin 2018, qui correspond à la connexion de l'armoire située au carrefour RD158/RD159, va nous permettre, pour ceux qui le souhaitent, de travailler, d'étudier et de nous éloigner de ce sentiment de désert rural. La commercialisation interviendra en mars 2019. Nous travaillons également avec Orange pour l'amélioration de la téléphonie mobile, gros handicap dans notre commune.

Pour nos jeunes, nous avons tenu parole. La piste de glisse a été installée dans le parc des vignes, et grâce à l'excellent travail mené sur ce dossier, la municipalité a pu obtenir 70 % de subventions et un coût pour la commune de 8 785 €. Pas de nouvel emprunt,

le financement ayant pu être assuré par des ventes de bois importantes, là aussi grâce à une bonne gestion de notre domaine forestier.

Les jeunes, qui habitent le quartier des Têpes, bénéficient maintenant d'un ramassage scolaire pour se rendre à l'école de Courlans. Nous allons également bientôt bénéficier de la piste cyclable permettant de relier Chilly et Courlans et de rallier la voie verte. Le coût pour la commune est de 6 000 € sur une enveloppe de 107 000 €.

Nous continuons l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux. La remise aux normes de la salle des fêtes se poursuit avec une cuisine rénovée et d'autres aménagements sont prévus en 2019.

Que dire de la sécurisation de la RD159 ? Les études sont enfin terminées et les travaux sont prévus premier semestre 2019.

Tisser du lien, faire vivre le village, faire en sorte qu'habiter Chilly soit un plaisir et conserver l'authenticité de notre commune, voilà encore et toujours, notre volonté.

Je remercie tout particulièrement celles et ceux, élus, qui s'impliquent fortement pour le bien être de notre village, les associations qui l'animent et notre nouvelle équipe municipale. Nous avons accueilli cette année, Jérôme COURBET, en remplacement de Régis VAILLAUX et Isabelle GERARD en remplacement d'Anne-Camille SEYSSEL. Sans oublier Claude COURVILLE, nous avons déjà pu apprécier leurs implications et leurs disponibilités.

Il me reste, chers habitants de Chilly, à vous souhaiter en mon nom et celui de notre équipe municipale, une année 2019 qui vous apporte santé, bonheur et réussite.

# GESTION DES FINANCES DE LA COMMUNE



## Budget

La séance du conseil municipal du 21 mars 2018 a permis l'adoption à l'unanimité du budget primitif 2018.

- Les dépenses et les recettes suivantes ont été inscrites :
- 362 422 € en ce qui concerne la section fonctionnement
  - 299 217 € en ce qui concerne la section investissement

Au titre du compte administratif principal, le résultat définitif de l'exercice 2017 est de 24 406 €.

## Impôt

Les taxes locales, après vote et délibération, ont été maintenues par 6 voix pour et deux abstentions (Madame Dubois et Monsieur Croissant).

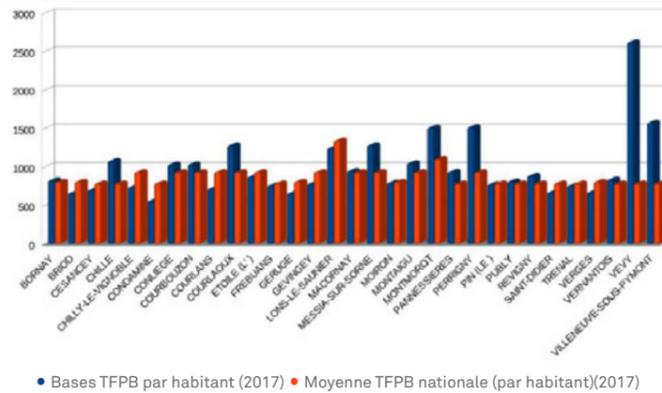
- Taxe d'habitation : 9.93 %
- Taxe foncière : 17.64 %
- Taxe foncière non bâtie : 29.62 %
- Le produit attendu s'élève à 166 179 €

Nous avons fait évoluer notre taxe d'aménagement. Celle-ci permet aux collectivités territoriales de financer les aménagements urbains nouveaux ou de les améliorer. Son taux était de 1 % et nous avons décidé à compter du 1er janvier 2018 de la porter à 2 % sur le territoire de Chilly.

Il semble intéressant de vous permettre de comparer la fiscalité de notre commune avec celles des autres communes de l'agglomération, vous rappelant que depuis le début de la mandature, nous n'avons pas augmenté les taxes.

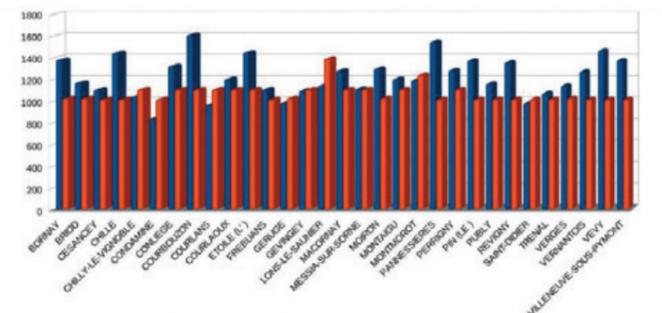
Vous trouverez ci-dessous deux graphiques, l'un concernant la taxe sur le foncier bâti, l'autre la taxe d'habitation.

COMMUNES - BASES D'IMPOSITION TFPB 2017



• Bases TFPB par habitant (2017) • Moyenne TFPB nationale (par habitant)(2017)

COMMUNES - BASES D'IMPOSITION TH 2017



• Bases TH par habitant (2017) • Moyenne TH nationale (donnée nationale par habitant)

## Emprunts

Contrairement à ce que nous avons budgété, nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts en 2018. Pour financer la reconstruction de la berge rue du moulin, les travaux s'achèveront en décembre 2018, ce qui reporte l'emprunt de 40 000 € nécessaire au financement de cette opération en 2019.

Les travaux de la sécurisation de la RD159 s'effectueront en 2019, donc là aussi report d'un emprunt prévu en 2018 qui était de 95 000 € mais qui sera en diminution pour cette opération.

Nous avons actuellement trois emprunts, l'un de 50 000 € qui se termine en mai 2019, l'autre de 150 000 € (piste cyclable) avec une échéance fin novembre 2025 et le troisième contracté fin 2016 d'un montant de 100 000 € qui, par ailleurs, s'autofinance par la location des appartements au-dessus de la mairie.

## Subventions

En 2018, nous avons perçu la somme de 28 123 € de l'Etat pour la réhabilitation des logements au-dessus de la mairie. Nous avons également perçu la somme de 5 951 € du Département du Jura pour la piste de glisse.

En 2019, nous allons percevoir des subventions pour : La piste de glisse. Elle se monte à 15 000 € par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du programme régional « Espaces Nouveaux Villages Innovants ».

La remise aux normes des bâtiments communaux et l'accessibilité au clocher de l'église par le Département du Jura pour une somme de 3 723 €.

Les travaux de voirie de la RD159 par le Département (amendes de police) pour un montant de 7 500 €.

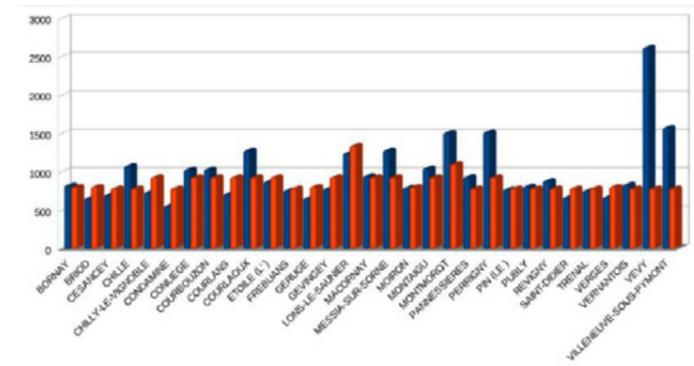
La réfection des objets classés, la Vierge allaitant et le Saint-Georges pour un montant qui va correspondre à environ 75 % des travaux.

## Gestion

Gérer notre commune, c'est déjà assurer nos dépenses de fonctionnement, sachant que nos deux postes principaux restent le personnel et la scolarisation des enfants, 50 000 € au titre de notre participation au fonctionnement des écoles qui accueillent nos enfants et 12 000 € pour l'accompagnateur de bus et le financement de l'accueil périscolaire.

C'est également devoir être plus que vigilant sur nos factures, car si l'on souhaite continuer, comme nous le faisons, de réhabiliter nos bâtiments, investir pour nos jeunes et anciens, sécuriser nos routes, investir dans le mobilier urbain, dans l'environnement, il faut avoir une gestion sérieuse.

Vous trouverez ci-dessous un tableau comparatif avec les communes de l'agglomération qui indique la capacité d'autofinancement (CAF) nette diminuée du remboursement de la dette. Cet indicateur mesure la marge réelle d'autofinancement de la collectivité. L'excédent de 20 000 € nous situe dans le bas du tableau, ce qui s'explique par le faible montant de ressources que capitalise la commune.



• CAF nette par habitant • CAF nette, moyenne nationale.

# POMMES EN FÊTE 2018

C'ÉTAIT LA 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Cette manifestation, qui se déroule le 1<sup>er</sup> samedi d'octobre, est impulsée par les membres de la commission communale environnement.

Elle propose :

- Un atelier jus de pomme : pressage et pasteurisation de jus de pommes.
- Une soirée festive dont le repas est élaboré, par les bénévoles, à partir de produits locaux de saison.

Elle est née du constat que dans les vergers privés, des pommes se perdaient. Aussi, les membres de la commission ont souhaité proposer aux habitants :

- Un service de proximité « un atelier jus de pommes » pour produire une boisson bio en circuit court.
- Un atelier de cuisine intergénérationnel sur la pomme, suivi d'un repas festif, convivial.



Bénévoles de l'atelier jus de pomme.

## « POMMES EN FÊTE » 2018 EN QUELQUES CHIFFRES :

- 200 kg de pommes triées, nettoyées, broyées, pressées et pasteurisées.
- 60 litres de jus de pommes produits.
- Atelier mené par des bénévoles.
- Une soirée mexicaine avec décorations, costumes, musiques, animations et repas/boissons mexicaines.
- 50 repas servis.
- Un bénéfice de 495.47€ qui sera reversé à la future association (approbation du conseil municipal du 26 novembre 2018).



Soirée mexicaine



## UNE ASSOCIATION POUR GÉRER LES ACTIONS IMPULSÉES !

En 2019, la commune, via la commission environnement, transmettra à une association les actions qu'elle avait impulsées, à savoir le lieu de convivialité à sensibilité environnementale (verger et la mare des têtes) les diverses manifestations/animations environnementales : « Pommes en fête », « Courge dans tous ses états », trocs plantes et confitures...

# PLANTES SPONTANÉES

DE NOS VILLES ET VILLAGES : CHANGEMENT DE REGARD



Plantain Lancéolé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi interdit aux collectivités l'usage de produits phytosanitaires dans la plupart des lieux publics. En 2019, les particuliers seront soumis à la même interdiction.

Pour accompagner les communes dans cette transition, sensibiliser les habitants aux enjeux des démarches zéro phyto et pour aider à changer de regard sur la présence de plantes spontanées dans nos villes et villages, les CPIE de Franche-Comté ont conçu un outil pédagogique, composé d'une exposition de rue et d'une animation grand public, qui est proposé aux communes et aux territoires intéressés. A Chilly le Vignoble, l'exposition dans les rues du village a eu lieu du vendredi 8 juin au 21 juin et la balade ludique,

conduite par le CPIE de la Bresse du Jura, le vendredi 15 juin.

## Plantain lancéolé

Depuis toujours, les graines de plantain servent à nourrir les oiseaux de cages et de volières. Cette pratique a même donné lieu à un véritable commerce entre la campagne et la ville. Ses feuilles sont fort utiles à plusieurs chenilles de papillons, dont les très jolies Mélitées qui en font un festin. On peut aussi en rajouter dans nos salades. Médicinal, le plantain lancéolé est utilisé en usage externe pour soulager les piqûres d'insectes et d'orties ou encore comme cicatrisant et comme collyre.

# RÉDUCTION DES DÉCHETS

ET RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage porté par la Communauté d'Agglomération ECLA, le CPIE Bresse du Jura a été missionné pour mettre en place des ateliers sur cette thématique auprès des habitants de la Communauté d'Agglomération, durant la semaine du 23 au 29 juin 2018. Sur la commune de Chilly le Vignoble, l'atelier a eu lieu le lundi 25 juin.

A l'issue de ces ateliers, une soirée de clôture avec un repas zéro déchets zéro gaspillage, sur les conseils de M. Didier Thévenet, responsable de la cuisine centrale de Lons le Saunier a été proposé, le vendredi 29 juin, à Chilly le Vignoble, à tous les participants des ateliers.

Pour limiter le gaspillage alimentaire, il faut adapter les portions au nombre de convives et cuisiner les quantités appropriées au regard des recommandations nutritionnelles.

## Tout est question d'équilibre !

Pour avoir une alimentation équilibrée veillons à fournir à notre organisme des aliments diversifiés piochés dans les 7 familles d'aliments, dans des proportions adéquates :



# UNE AIRE DE JEUX POUR LES PETITS



L'aire de jeux au sein du parc des vignes a été créée en 1998 avec l'implantation de la tour fanette (tour, toboggan, filet armé et portique comportant 2 agrès) et de la balançoire 4 places coccinelle sur un sol décapé et gravillonné. Coût : 34 376.54 Franc ht, soit 5 240.67€ht (dont 2 072.78€ht pour la préparation du terrain) (le taux de TVA en 1998 est de 20.6%).

Les autres jeux (bascule, poutre d'équilibre, échelle à se suspendre) ont été installés en 2010-2011. Le coût a été de 2 348.94€.

Le décret n°96-1136 du 18 décembre 1996 fixe les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux. Les propriétaires, gestionnaires et exploitants doivent respecter un certain nombre d'obligations en matière de

mise en place, d'aménagement, de choix de matériaux, d'affichage, d'entretien et de maintenance.

Aussi, pour s'assurer la bonne conformité des jeux de cette aire collective, la mairie a fait appel à Socotec habilité à vérifier techniquement des aires de jeux.

## APPEL AUX JEUNES PARENTS

Conscients que cette aire de jeux est un espace de convivialité et d'amusement pour les enfants, la mairie, via la commission jeunesse, propose de constituer un groupe de jeunes mamans et/ou papas afin qu'ils soumettent des idées de jeux. Aussi, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie ou venir en mairie soumettre un ou plusieurs jeux.

# UNE PISTE DE GLISSE POUR LES PLUS GRANDS

La piste de glisse a été installée le 14 août 2018 au sein du parc des vignes. Elle permet la pratique du skateboard, roller, Bmx, trottinette et tout équipement roulant non motorisé.

La piste de glisse est un projet de participation citoyenne. En effet, à partir de la demande de jeunes sur un équipement sportif/de loisir, la mairie, via la commission jeunesse, a organisé une réunion publique durant laquelle un groupe de jeunes et d'adultes s'est constitué pour travailler sur le projet.

La mairie a animé les réunions, réalisé les comptes rendus, rédigé et lancé le marché public et élaboré les dossiers de demande de subvention (Région Bourgogne Franche Comté et Département du Jura).

Le coût de cet équipement a été de 29 756.30€ ht. La mairie a obtenu 70 % de subventions.

Aujourd'hui cet équipement a été mis à disposition de l'association « Pour Que Vive la Sorne, section Pour que vivent les Jeunes » pour une durée de 3 ans. La mairie poursuit son objectif de participation citoyenne !

En plus de cette piste de glisse, la commune met à disposition des habitants d'autres équipements de loisirs sportifs sur la commune :

- Terrain de football (vers le foyer rural) accessible :  
Lundi, mardi, mercredi de 10h00 à 21h30  
Jeudi, vendredi, samedi de 10h00 à 22h00  
Dimanche de 13h00 à 21h30.
- Terrain de volet. Le filet est installé en été.
- Table de tennis. Aux joueurs d'apporter leur raquette !
- Terrain de boules.



# UNE FUTURE PISTE PIÉTONNE ET CYCLABLE ENTRE CHILLY-LE-VIGNOBLE ET COURLANS



Cette piste cyclable sera le prolongement de celle de notre village et permettra d'accéder à l'école de Courlans, au mini stade, à la voie verte, aux commerces de Courlans (coiffeur, restaurant, boulangerie...).

Le coût de ce projet est de 107 000€ht. Il est financé par l'Europe (Feder) (22%), l'Etat (29%), la Région Bourgogne-

Franche-Comté (20%), ECLA (20%) et les communes de Courlans et de Chilly-le-Vignoble (4.5 % chacune, soit 4 815€).

Les travaux sont prévus pour le 1er trimestre 2019 pour une durée de 5 semaines.

# TRANSPORTS SCOLAIRES

Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) est organisateur de droit des transports scolaires sur son ressort territorial, conformément à la loi n°82-1153 d'Orientation sur les Transports Intérieurs dite Loi LOTI, ainsi que la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale dite Loi NOTRe.

ECLA est compétent depuis le 1er septembre 2018. Aussi, il a mis en place depuis ce début d'année scolaire 2018/2019, pour une durée expérimentale de 6 mois, un transport scolaire pour véhiculer 11 enfants de Chilly-le-Vignoble et 22 de Courlans (hameau de Chavanne) à l'école de Courlans et a fait le choix de rendre obligatoire la présence d'un accompagnateur dans tout véhicule transportant des élèves d'âge préscolaire (inférieur à 6 ans).



Le coût de l'accompagnateur de bus est financé pour moitié par ECLA et pour moitié par les communes de Courlans et de Chilly-le-Vignoble à hauteur de 25% chacune, soit 505€ pour chacune des communes.

## DÉPENSES RÉELLES EN DIRECTION DES ÉCOLIERS, POUR 2017

- Participation au fonctionnement des écoles accueillant nos enfants : 47 061.99 €
- Accompagnateurs des élèves d'âge périscolaire dans le bus scolaire, liaison Chilly/Messia : 1 126.00 € (subvention ECLA déduite, 50 % de coût de l'accompagnateur)
- Participation au coût de la prestation de service

relative au fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement « Les Ticastors » pour l'accueil péri et extrascolaire de Messia : 9 380.86 €

- Subvention à des voyages scolaires : 324.00 €
- Cartes avantages jeunes : 630.00€ soit 21.3% des dépenses de fonctionnement de la commune (Compte Administratif 2017).

## PATRIMOINE



## LES LAVOIRS DE NOTRE VILLAGE

Au sud de notre village serpente la rivière Sorne. Le long du cours d'eau, le visiteur peut découvrir plusieurs lavoirs l'un au moulin Romand (vers l'église) et l'autre rue du Moulin. Ces lavoirs permettaient aux lavandières de laver leur linge mais également de profiter de ces moments pour bavarder.

En 1998, de jeunes élèves du lycée professionnel Le Corbusier se sont motivés pour la réfection de ces deux lavoirs. Ils ont travaillé sur du réel et mis en valeur un lieu de mémoire à l'échelle de notre village. Cette réussite collective fut récompensée. Les jeunes élèves remportèrent, avec trois autres artisans, le concours proposé aux artisans du bâtiment ayant effectué une restauration exemplaire ou une réalisation de bâtiment s'intégrant à la tradition locale, organisé par l'association « Les Vieilles maisons françaises », en collaboration avec le Conseil Général et avec le soutien actif du CAUE, de la Chambre des métiers et de la CAPEB, soit une subvention de 3 000 francs.

Avant la remise des prix, M. Bailly-Maître, vice-président du Conseil Général et président du jury, a insisté sur les relations qui lient le Conseil Général à l'association et qui s'inscrivent dans une double perspective. « En premier lieu, le Conseil Général tient, à cette occasion, à renouveler l'attachement qu'il porte à la promotion de l'artisanat et du travail manuel. En ce sens l'assemblée départementale

participe activement à la préservation des règles de l'art du patrimoine historique. A titre d'exemple, 4 700 000 francs vont être alloués dans le cadre de cette politique. De plus 800 000 francs sont attribués au titre de la mise en valeur du patrimoine communal caractéristique. En deuxième lieu, ce partenariat permet de démontrer la volonté du Conseil Général d'assurer aux jurassiens un environnement paysager et bien sûr un environnement culturel de qualité. »

« Les Vieilles maisons françaises est une association créée en 1958 par Anne de Amodio et reconnue d'utilité publique en 1963. Elle se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

Depuis cette rénovation, la municipalité a eu à cœur de maintenir les deux structures en état en rénovant les boiseries ou les toitures.

Cette année, Jérôme Courbet, l'agent technique communal, a refait les bords de toit dont les planches de rive, démoussé les toitures et remis en place ou remplacé de nombreuses tuiles.

Un beau travail qui permet de mettre en valeur ce patrimoine communal et d'assurer un environnement paysager de qualité !

RECENSEMENT DU  
PETIT PATRIMOINE  
RURAL DE CHILLY

Le Petit Patrimoine Rural, est constitué d'un ensemble de monuments ou d'œuvres humaines, qui ne sont ni inscrits à l'Inventaire du Patrimoine, ni classés au titre des Monuments Historiques, et ne sont donc pas soumis aux règles légales et obligatoires de conservation, de protection et de restauration.

Ce Petit Patrimoine est pourtant souvent remarquable par sa qualité, son originalité et sa diversité.

Il est la trace, le témoin, la présence quotidienne et familière, finalement la trame de ce qui constitue une bonne partie du fonds historique et paysager de nos villages. Un bien commun, hérité, partagé et im-

muable, dans lequel s'inscrivent, se reconnaissent et sans doute se retrouvent les générations qui se suivent.

Dans le cadre d'un projet de recensement de ce Petit Patrimoine, initié par ECLA, la Commune de CHILLY procède actuellement à un repérage et à un premier inventaire descriptif et photographique.

La liste des monuments, sites et œuvres concernés est assez large :

En voici quelques exemples :

Points d'eau - Petit Patrimoine religieux - Bornes et limites - Mesure du temps - Patrimoine agricole- Lieux de commémoration ... Monsieur le 2<sup>ème</sup> Adjoint, Christian NOUVELOT, se tient à votre disposition pour toutes informations à ce sujet.

RESTAURATION  
DES OBJETS D'ART  
PAR LE CENTRE  
RÉGIONAL DE  
RESTAURATION ET  
DE CONSERVATION  
DES ŒUVRES D'ART  
DE VESOUL (CRRCOA)

Les objets classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques, propriétés de la Commune de Chilly-le-Vignoble sont à ce jour en dépôt au Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de Vesoul, pour y subir un traitement préventif nécessaire à leur conservation, suivi d'un important travail de restauration. Leur retour à Chilly n'est pas prévu avant la fin de l'année 2019.

Ces travaux effectués par des équipes ultra spécialisées disposant de toutes les technologies de pointe dans ce domaine, permettront d'assurer la sauvegarde définitive de ces objets, dont la valeur artistique et historique est indiscutable.

Un suivi des différentes phases sera assuré et une restitution de tout le processus de restauration est prévue.



# URBANISME

## UNE NOUVELLE COMMISSION RÉFLÉCHIT AU FUTUR PÔLE VILLAGEOIS DE CHILLY-LE-VIGNOBLE

*Le Maire, souhaite engager les réflexions sur le secteur du Poirier, inscrit au PLU comme pôle secondaire de notre village, il a donc créé cette année une commission urbanisme. Cette commission a défini ses finalités et son fonctionnement en septembre. En octobre, elle a invité le CAUE pour revisiter les objectifs du PLU établi lors de la précédente mandature et échanger sur le futur pôle villageois du Poirier.*

### Pourquoi une commission urbanisme à Chilly-le-Vignoble ?

Mais avant d'en venir au Poirier, pourquoi avoir créé une commission urbanisme à Chilly-le-Vignoble alors que les permis de construire sont instruits par les services techniques du Pays lédonien ?

Même si l'instruction technique est réalisée au niveau du Pays, ce qui est un gage de qualité, la commune se doit d'apporter sur chaque demande d'autorisation son avis. Le conseil municipal a donc souhaité pouvoir échanger dans le cadre ouvert d'une commission appropriée sur les enjeux

d'urbanisme. Pour fonder les décisions ponctuelles et la stratégie en matière d'urbanisme, d'architecture, d'aménagement et de fiscalité, il faut d'abord s'appuyer sur les finalités du PLU et maîtriser les outils qui dépendent de ce domaine. Dans ce cadre, elle va pouvoir aider les élus à définir sa stratégie sur le secteur du Poirier.

Pour cela, en septembre, cette commission s'est aussi donnée pour objectif de contribuer à la sensibilisation des habitants aux différentes questions de développement durable :

- organiser le vivre ensemble,
- économiser l'énergie,
- limiter l'étalement urbain et maîtriser le foncier,
- protéger le patrimoine et les paysages.

Comme le secteur du Poirier est destiné à devenir un pôle secondaire de notre village, il est normal que le développement de ce secteur fasse l'objet des premières réflexions de cette commission.

### Composition de la commission urbanisme

La commission urbanisme, au vu de son importance pour l'avenir du village, se compose de l'ensemble des membres du conseil municipal. Elle est présidée par le Maire. Elle s'est ouverte à plusieurs personnalités. Deux d'entre-elles ont accepté de participer, il s'agit de M. MATHIEU, ancien Maire de la commune et de M. ROUSSET en sa qualité d'urbaniste. Les comptes rendus de cette commission seront disponibles sur le site internet de la commune.

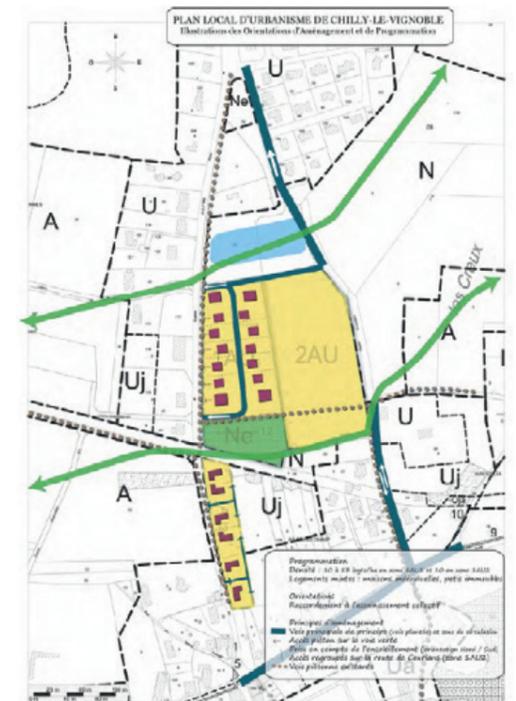
### Comprendre les enjeux du PLU : structurer le développement du village

En octobre, Olivier DRAUSSIN, architecte conseil au CAUE39, a été invité par la commission. Il a d'abord rappelé pourquoi la municipalité précédente avait mis en place ce PLU. Elle avait constaté une forte consommation d'espaces naturels : le village ancien rassemblait 304 habitants sur 13,5 ha., les extensions avaient ensuite porté sur 31 ha, mais la commune n'avait gagné que 300 personnes ! A ce rythme, si rien n'était fait, doubler la population nécessiterait trois fois plus de surface qu'auparavant.

Le représentant du CAUE39 a montré que limiter les zones urbanisées permettait d'augmenter la faible densité des secteurs déjà construits. Il a aussi rappelé les enjeux paysagers qui ont fondé les nouvelles règles de construction. Enfin, il a souligné l'intérêt d'avoir classé le secteur du Poirier en zones d'urbanisation futures (AU).

Le choix d'établir des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur ce secteur a aussi été souligné. Les OAP sont des outils adaptés là où les enjeux sont importants et où le règlement ne suffit pas, et cela, même si la collectivité publique ne maîtrise pas le foncier. Le Maire a alors rappelé qu'il était possible de faire de ce futur pôle secondaire un véritable éco-quartier.

Qu'est-ce qu'une zone AU ? Que peut-on faire avec les OAP ? Comment créer le nouveau pôle villageois du Poirier ? Toutes ces questions ainsi que le projet d'ensemble du futur pôle, ont été abordés en commission. Vous trouverez les réponses apportées en séance sur le site internet de la commune : [www.chillylevignoble.fr](http://www.chillylevignoble.fr) rubrique CADRE DE VIE : habitat-urbanisme.



### Pour résumer, comment établir le projet du Poirier ?

Le développement urbain s'effectue en trois phases successives. La planification a déjà identifié les enjeux environnementaux et la fonction centrale attribuée au secteur du Poirier. Maintenant, une phase de programmation peut arrêter les plans d'ensemble découlant des OAP. Après cela, l'étape opérationnelle commencera !

Pour engager la phase de programmation urbaine, la commission a recommandé à la municipalité d'engager une large concertation avec les habitants en s'appuyant notamment sur le CAUE. L'objectif est que tous s'approprient les enjeux du développement durable qui s'attachent à la réalisation de ce nouveau quartier et y apporter leur contribution.

### CAUE39

Le Conseil Architecture, Urbanisme et de l'Environnement du Jura a vocation à promouvoir la qualité architecturale, paysagère et urbaine dans les projets des collectivités, des acteurs économiques et sociaux et ceux des particuliers.

Ses missions de sensibilisation et de conseil concernent notamment la construction de bâtiment, l'urbanisme de planification et de projet, l'organisation et le fonctionnement et des bourgs et des villages, l'aménagement d'espaces publics, la prise en compte du patrimoine, de la biodiversité ou le traitement du paysage.

Le CAUE39 apporte aux acteurs du territoire du Jura ses conseils à la demande, il propose aussi de nombreuses approches techniques et culturelles pour sensibiliser les décideurs publics et privés qui agissent sur le paysage, l'espace urbain et l'architecture. Il participe à l'établissement de la connaissance des phénomènes à l'œuvre sur ce territoire par la documentation qu'il met à leur disposition et l'édition de fiches-conseil sur les thèmes qu'il approfondit avec ses partenaires.

# SÉCURISATION

DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 158 (AXE MESSIA/FRÉBUANS)



**CHILLY LE VIGNOBLE**  
Aménagement de la traversée  
R.D. 158  
ECH : 1/2500

Depuis plusieurs décennies et mandatures, la sécurisation des voies départementales 158 et 159 a toujours été dans les débats. De très nombreuses études ont vu le jour sans aboutir soit parce que le projet était trop contraignant soit il était beaucoup trop coûteux pour notre commune.

Ces derniers mois, la commission « voirie » et l'équipe municipale ont décidé de faire aboutir un projet. Plusieurs idées ont émergé : installation de feux « récompense », rétrécissement de voirie avec installations de chicanes...

Après de nombreuses réunions et nombreux débats, le conseil municipal lors de la séance du 26 avril 2018 a décidé de valider le projet proposé suivant :

- Passage de toutes les intersections situées sur la RD 158 en régime de priorité à droite (y compris le carrefour principal) (en cohérence également avec les communes voisines).
- Construction de 3 écluses (passage à une seule voie) et de 4 ralentisseurs.
- Aménagement d'un passage pour piétons en 3D au carrefour côté route de Lons.
- Suppression des « coussins berlinois » actuels qui n'ont que très peu d'efficacité.

A la fin 2017, un arrêté municipal limitant à 7,5 tonnes la circulation des poids lourds dans la traversée de notre agglomération a été mis en place. Des restrictions ont été apportées afin de permettre à nos artisans de circuler dans le village.

Ces travaux ont pris du retard car nous sommes tributaires des services d'études d'ECLA qui connaissent actuellement de nombreux problèmes de fonctionnement.

Le coût estimé de cet aménagement est de 46 885,37 € TTC. Un dossier de demande de subvention « amendes de police » a été déposé auprès du Département du Jura (7 500 €).

Une signalisation appropriée sera installée pour permettre aux automobilistes de prendre connaissance des modifications de circulation, d'être vigilants mais surtout très prudents.

Il est vrai que ces aménagements vont modifier nos habitudes de circulation mais il en va de la sécurité de nos concitoyens et de nos enfants. Trop de véhicules sont en excès de vitesse sur ces axes à forte circulation tout comme dans les rues intérieures de notre village. Nous en appelons à l'esprit citoyen de tous pour que ces aménagements aient le mérite d'accroître notre sécurité.

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

## EXPLOITATION ET MAINTENANCE



Le SIDEc apporte, depuis son origine, son aide technique et financière aux communes jurassiennes sur les installations d'éclairage public, équipement quasiment indissociable des réseaux de distribution publique d'électricité.

Le service e-lum® permet de mettre en œuvre des moyens

mutualisés, afin d'améliorer les installations d'éclairage public et de respecter les engagements de la Charte Éclairons Juste le Jura, sous une prestation d'expertise globale pour l'éclairage public.

Il fait l'objet d'une convention de 6 ans entre la collectivité adhérente et le SIDEc.

## E-LUM® : SERVICE DE MAINTENANCE MUTUALISÉE

### Un accès web à la cartographie du patrimoine éclairage public de la collectivité

- consultation du patrimoine éclairage public
- déclaration en ligne de panne avec accès au tableau de bord suivi des interventions
- accusé de prise en compte des demandes, planification, rapports d'interventions

### La maintenance préventive des lampes sodium haute pression

Mode d'entretien regroupant plusieurs actions :

- visite périodique de l'installation et nettoyage des luminaires
- contrôle technique de l'appareillage
- remplacement systématique des lampes lorsqu'elles ont atteint la fin de leur durée de vie
- recensement et informatisation du parc
- collecte des lampes pour le recyclage

En conclusion, la maintenance préventive fonctionne sur un système d'une mise à niveau importante en début de service, suivie d'un entretien régulier. Ce mode offre l'avantage de disposer d'un éclairage de qualité en permanence et d'allonger la durée de vie des matériels (luminaires et appareillages).

### Maintenance curative des points lumineux et coffrets éclairage public de la collectivité dans les délais suivants :

Points lumineux isolés	Rue ou quartier	Interventions d'urgence (sécurisation)
Rétablissement dans un délai de 15 jours	Rétablissement dans un délai de 4 jours	Intervention dans un délai de 4 heures

Les fournitures, consommables, déplacements, main d'œuvre, sont inclus dans l'adhésion de la commune.

### Le repérage de tous les supports d'éclairage et armoires de commandes

La maintenance préventive des coffrets d'éclairage

- nettoyage et vérification des appareils de commandes
- contrôle : repérage, serrures, fermeture des portes
- mesure de puissance
- contrôle système de commande : réglage horloge, contrôle réception signal...

### Le bilan annuel de l'exploitation du parc d'éclairage public

En plus du rapport annuel d'exploitation du parc, l'entreprise transmet au cours de chacune de ses prestations (préventif, dépannage...), un rapport de l'intervention réalisée. L'entreprise procède de plus à la mise à jour de la cartographie et de la base de données sur le SIG.

### La désignation d'un chargé d'exploitation

pour l'éclairage public pour la réponse aux DT/DICT et à l'exploitation de votre parc.

### L'établissement du diagnostic Empreinte Nocturne chaque fin d'année.

### Le suivi annuel des consommations éclairage public de la collectivité et l'optimisation des contrats.

Vous constatez une panne : vous devez contacter le secrétariat de mairie en stipulant le numéro de référence du support en panne composée de 2 lettres et de 3 chiffres.



## VOYAGE DES AÎNÉS

La Commission Communale d'Action Sociale de la commune de Chilly le Vignoble a décidé d'organiser un voyage pour nos anciens fin octobre 2018. Comme l'année dernière, nous demandons une participation financière de dix euros par participant. Néanmoins, nous avons évoqué la possibilité, dans la limite des places disponibles, que des amis, des parents puissent participer à ce voyage, à charge pour eux de régler plein tarif.

La destination choisie, Flavigny, nous a permis de visiter un village médiéval, qui accueillait ce jour une foire très renommée. Animations garanties, campement d'hommes d'armes du Moyen-Âge, manifestations diverses qui ne nous ont pas empêché de visiter des vestiges médiévaux et pour ceux que cela intéressaient, la boutique de bonbons d'anis.

Départ de Flavigny vers le domaine viticole de Flavigny – Alesia où nous avons pu comprendre l'élaboration de ce

vin et les cépages qui le composent. Dégustation de vin et achat pour certains. Retour à Flavigny pour un déjeuner sympathique.

Départ de Flavigny pour le château d'Epoisses, autre temps fort de notre escapade.

Ce château, dont la famille propriétaire est la même depuis 1661, nous a enchanté par son architecture simple mais assez majestueuse, par les restaurations constantes qui permettent de se transporter aux XVII et XVIII ème siècle. On est accueilli par une cour d'honneur décorée de 500 rosiers et par une galerie de portraits des propriétaires du lieu et des femmes et hommes célèbres qui y ont séjourné. Le grand Condé ou la Marquise de Sévigné par exemple.

Une dégustation de fromages clôturait cette visite qui, par ailleurs, était parfaitement documentée par une habitante du château.

Nous avons passé une excellente journée.

Un grand merci aux organisateurs.

## CARTES JEUNES

La Commission Communale, comme l'année dernière, a contribué pratiquement en totalité à l'achat des cartes avantages jeunes et nous avons, comme en 2017, demandé une participation de 1 €. Nous avons constaté une légère diminution du nombre de bénéficiaires mais les avantages liés à l'utilisation de cette carte n'ont pas varié.

2019 peut être l'occasion de proposer à nos anciens des formations d'initiation et d'accompagnement à l'informatique



# INTERNET : LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE



## La fibre optique : un véhicule très performant de l'information

Comme opérateur aménageur, Orange réalise sur fonds propres le déploiement de la fibre optique. Grâce à un accord signé avec ECLA Lons Agglomération il y a quelques années, l'ensemble des communes qui composaient l'agglomération avant la fusion avec Val de Sorne seront équipées en fibre avant la fin de l'année 2020. L'engagement a été réitéré lundi 3 décembre 2018 à Chilly-le-Vignoble par Cyprien Mateos le représentant régional d'Orange venu inaugurer l'armoire des points de branchement installée route de Courlans. Orange qui va installer 22 millions de prises a déjà mis plus de 3 milliards dans cette vaste opération. Comme il y a quelques semaines à L'Étoile, à Saint-Didier, l'arrivée d'une armoire pour la fibre est une étape importante dans le déploiement local du réseau FTTH (fiber to the home).

Ce réseau de télécommunication du 21<sup>e</sup> siècle est déployé en suivant le réseau de cuivre des années 70. Il le suit mais ne le remplace pas (encore), soit en aérien, soit sous terre lorsque cela est possible.

L'inauguration de l'armoire sur une commune, véritable noeud de raccordement optique, marque le début d'une autre période qui est celle de nouveaux délais légaux obligatoires auprès de l'ARCEP et pour permettre l'information aux différents fournisseurs d'accès à internet (FAI). C'est l'affaire de quelques mois encore avant de raccorder le premier abonné de Chilly-le-Vignoble.

Les entreprises de la commune peuvent d'ores et déjà se rapprocher de leur fournisseur d'internet pour demander leur raccordement.

# LE SITE INTERNET : UNE APPLICATION POUR TRAITER L'INFORMATION

Mis en place en 2015, cet outil de communication offre plus de visibilité à la vie municipale, aux informations utiles et pratiques pour les administrés, à la vie associative et culturelle, aux services et loisirs disponibles sur notre territoire et semble avoir trouvé sa place et son utilité. Désormais, vous retrouvez en archive tous les bulletins d'information et comptes-rendus des conseils municipaux depuis 2014, date de la nouvelle mandature. Côté pratique, l'Agenda et les Actualités vous précisent régulièrement les réunions et événements, attendus ou imprévus, qui se déroulent sur la commune. Les horaires du secrétariat et des permanences, les jours de collecte des bacs gris et bleus, les nouveautés de la bibliothèque, sont accessibles en 1 clic. Aujourd'hui, ce site d'information est amené à évoluer pour correspondre encore mieux aux attentes de tous en matière de communication : En 2019, il aura une version « responsive », c'est-à-dire que l'ensemble des pages et des contenus s'adaptent automatiquement à tous les formats d'écran (tablette, téléphone mobile...). Il sera ainsi plus facile de naviguer dans les pages du site à partir de vos appareils.

Photo 18.1 (version responsive)  
Une newsletter sera mise en place également, permettant ainsi à tout un chacun, de recevoir nos Actualités, soit à partir du site internet directement, par simple inscription et enregistrement de votre mail, soit en donnant votre accord à la Mairie si vous receviez déjà ses informations par messagerie. Ceci, en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur dans l'Union Européenne depuis le 25 mai 2018. Il s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant. Photo 18.2 (RGPD). **En savoir plus : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)**

RESPONSIVE DESIGN



# PLAISIR DE LIRE

Romans, BD, beaux livres, documentaires, contes, albums...

## Jeunesse

**Vous les aimez, vous les attendiez... Ils sont arrivés !**



« Corentin était un petit garçon curieux... Ou... Curieux petit garçon... »  
Joliment illustrées, des aventures formidables racontées par Michel BUSSI.

**Et toujours d'autres BD :**  
« Le Royaume », « La Rose écarlate », « Les nombrils », « Les Sisters » ...

**... Et aussi plein d'albums pour les + petits...**

## ADULTES

**Encore, et toujours...  
Des NOUVEAUTÉS à découvrir !**

**BIBLIOTHÈQUE : 88 rue des écoles. TEL : 03 84 43 04 58 - <https://www.chillylevignoble.fr>**  
Mercredi de 16h30 à 18h30 – Vendredi de 17h30 à 19h30  
Vacances scolaires : mercredi de 16h30 à 18h30

# CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

DE L'ARMISTICE  
DE LA PREMIÈRE  
GUERRE MONDIALE



## L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) s'attache depuis de nombreuses années à transmettre aux jeunes la mémoire des conflits contemporains de manière originale. Aussi, depuis 2006, il organise un concours pluridisciplinaire et ouvert à la créativité « Les petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre » qui a pour finalité de faire réaliser aux élèves des classes participantes une « œuvre mémorielle », qui peut s'inspirer d'un carnet de guerre artistique, alliant expression littéraire, plastique ou numérique.

Les élèves de la classe de Mme Bois de l'école de Courlans ont participé à ce concours. Leur travail s'est articulé autour de **trois grandes étapes**

1 • Sélection d'un soldat de la Grande Guerre. Les élèves ont choisi Henri Clavez né en 1892. Il était agriculteur à Chilly et vivait chez ses parents et travaillait avec eux.

2 • Recherche d'informations sur la Grande Guerre et le parcours du soldat sélectionné. Henry Clavez est parti au service militaire en 1912. Il était encore à l'armée quand la Première Guerre Mondiale commença ; il fut incorporé. Il faisait partie d'une compagnie du génie et il devint caporal en octobre 1915. Il mourut à Feuillères pendant la bataille de la Somme, le 2 août 1916 alors qu'il réparait les passerelles sur la rivière.

3 • Elaboration, interprétation et enregistrement en studio d'une chanson sur le thème de la paix :

## Chanson : Rêve de paix

J'en avais assez de la guerr(e)  
je voulais tell(e)ment voir mes proch(es)  
J'ai enfin quitté cet enfer Là-bas, c'était pas fastoch(e)  
Je n'veux pas retourner en arrièr(e)  
Maintenant que je suis sur mes terr(es)  
J'suis content de revoir ma mèr(e)  
Cette guerr(e) était une colèr(e)  
Comment je peux faire pour t'aider ?  
Papa, je suis là pour toi.  
Ici, je suis hors de danger,  
C'est bien, tu peux compter sur moi.  
Aujourd'hui commenc(e) un jour meilleur  
Ce matin je peux semer le blé,  
J'suis pressé de le voir pousser,  
J'laiss(e)rai pas les corbeaux le manger  
Vous m'avez tous tell(e)ment manqué  
Les fill(es) ont beaucoup grandi,  
Pour venir, nous avons marché,  
Enfin, nous sommes réunis ;  
A présent, je vous ai retrouvés,  
Je m'demande ce que t'as préparé,  
Bien au chaud, nous allons manger  
Je n'voudrai plus jamais vous quitter.  
Ça vous dit de boir(e) un café  
Au moins, on pourra parler,  
Dans quelle compagnie vous étiez ?  
Nos malheurs, on va les oublier.  
C'est comme si on avait plusieurs vies,  
Désormais profitons, mes amis,  
Rencontrer, s'amuser danser,  
Une bell(e) fille, j'aimerais épouser.

## Le Souvenir français

est une association nationale fondée en 1887, placée sous le haut patronage du Président de la République. Elle a pour mission de

- **Conserver la mémoire** de ceux et celles qui sont Morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions.
- **Transmettre le flambeau** aux jeunes générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

Ces missions conduisent à réaliser tous travaux d'édification, d'entretien, de rénovation de monuments, sépultures, stèles, plaques, espaces divers en tant que supports concrets, visibles et audibles dans le domaine du souvenir et de la mémoire ainsi qu'à aider à l'organisation, à l'attention des collégiens et des lycéens, des causeries, de conférences sur des moments clés de l'histoire.

Elle apporte également une participation financière (mais pas seulement) à l'organisation de voyages scolaires sur des lieux de mémoire des conflits antérieurs et des faits de résistances. Les membres de l'association sont correcteurs des devoirs au titre du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

## Association Nationale des anciens Combattants et amis de la Résistance

(ANACR) est avant tout une association d'anciens combattants. Elle a pour but de transmettre la mémoire de la Résistance, de ses combats et de ses martyres. L'ANACR

a aussi pour mission de lutter contre les résurgences du fascisme, contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, le négationnisme, en allant dans les écoles, en organisant des conférences, des expositions... Elle recueille la mémoire des derniers Résistants et organise les toutes dernières rencontres entre la population, les élèves et les anciens Résistants avant leur disparition. L'ANACR a pour but de transmettre les valeurs de la République et de la Résistance au plus grand nombre : Liberté, Egalité, Fraternité et Solidarité et Optimisme. Cet optimisme en l'avenir doit nous guider aujourd'hui comme il a éclairé le combat des Résistants pour libérer le pays et installer une société solidaire.

## le bleuet de France

Le Bleuet de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. La vente de bleuets les 11 novembre et 8 mai sert à financer des œuvres sociales leur venant en aide.

**Un grand merci** pour leur participation aux cérémonies patriotiques commémoratives officielles tant dans leur préparation que dans leur déroulement à

- M. Jean-Claude Herbillon, Président Départemental de l'ANACR et membre du bureau national,
- Mme Garence Herbillon, responsable départementale de l'ANACR et membre du conseil national
- M. Meyer, Président du Comité de Lons le Saunier, le Souvenir français.



# FOYER RURAL

## AU FIL DES MOIS



### LES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE 2018

#### Repas des anciens et arbre de Noël des enfants ont eu lieu le samedi 9 décembre 2017

41 aînés du village ont répondu à l'invitation de l'association. Un vrai moment de partage, de plaisir et de retrouvailles où nos joyeux aînés racontent blagues et anecdotes avec beaucoup d'humour.

En soirée, le Père Noël dans sa houppelande rouge rendait visite aux enfants pour une distribution de friandises.

#### Carnaval du samedi 10 mars 2018

Dès le mois d'octobre 2017, les bénévoles de l'association se sont relayés pour construire une grande roue en bois de 2.50 m de diamètre, équipée de nacelles en carton peintes remplies de peluches prêtées gracieusement par les adhérents et autres anonymes. Après la déambulation dans les rues du village, les enfants prononçaient le jugement de sa Majesté Carnaval. Après la condamnation et la mise à feu de multiples pétards, les enfants venaient déguster les crêpes préparées par les bénévoles.

Le nouveau char est déjà en construction et vous pourrez le découvrir le samedi 9 mars 2019. N'oubliez pas de réserver cette date.

#### Marché aux puces du dimanche 13 mai 2018 reporté le dimanche 3 juin 2018

Une édition 2018 catastrophique car la pluie s'est invitée toute la journée et les organisateurs ont été contraints



d'annuler la manifestation du 13 mai et de la reporter. Malgré ce désarroi, les bénévoles ne se sont pas découragés et ont choisi une nouvelle date : le dimanche 3 juin. Là encore, jouant de malchance, dès 15h00 c'est l'orage qui obligeait exposants et visiteurs à quitter précipitamment le parc des vignes.

Ces aléas climatiques ont eu une incidence importante sur les recettes de l'association.

#### Observations publiques d'astronomie

La section d'astronomie Pégase du foyer rural a été sollicitée par le Colombier des Arts et le CPIE de Bresse pour réaliser, à COMMENAILLES, des observations publiques. Les astronomes ont pu faire découvrir à un public nombreux les belles constellations d'été. Pour l'éclipse lunaire du 27 juillet, ce sont les jeunes de l'accueil de loisirs encadrés par les membres du CPIE qui ont pu découvrir l'éclatante planète Mars au plus près de l'astre lunaire. Un moment assez exceptionnel qui ne reviendra qu'en 2035.

#### Nuit des étoiles

Le samedi 4 août 2018, sur le parking du foyer rural, plus de 300 visiteurs se sont pressés autour des astronomes de l'association et ceux du club d'astronomie de Saint-Claude. Un diaporama permettant de faire connaissance avec le système solaire a été présenté par Gérard.

#### Moules-Frites, déjeuner du 28 octobre 2018

Une première pour l'association : organiser un déjeuner « moules-frites ». 120 personnes se sont inscrites à ce repas. Un moment de convivialité et de partage très apprécié par les convives présents.

### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

#### ASTRONOMIE • animateur Yves DUBOIS (06 89 69 28 49)

Réunion mensuelle pour des soirées d'observation du ciel. Rencontres avec le club des astronomes de Saint-Claude plusieurs fois par an.

#### BALADES • animateur Bernard BOUQUIN (03 84 44 12 39)

Balades tous les mardis – rendez-vous à la salle du foyer rural à 13h15. Ces balades permettent de découvrir le patrimoine souvent méconnu de la région.

#### BRODERIE • animatrice Claire BOLEAT (03 84 47 30 23)

Réunion le vendredi soir tous les 15 jours  
Les habiles brodeuses sont principalement spécialisées dans le point de croix et réalisent de magnifiques ouvrages.

#### PHOTOGRAPHIES • animateur Yves DUBOIS (03 84 24 02 74)

Réunion mensuelle le mardi à 20h00  
Le but est de permettre aux photographes-amateurs de bien appréhender l'utilisation d'un appareil photo numérique, éviter les erreurs de cadrage, etc. Bref étudier les techniques pour permettre d'avoir de beaux clichés.

Pour participer à une ou à toutes les activités, la cotisation annuelle est de 18 € (assurance comprise).



## 2019 DATES À RETENIR

Ces manifestations sont possible grâce au travail et au dévouement des bénévoles. Nos recettes proviennent principalement du marché aux puces du mois de mai. Sans celles-ci, il ne serait pas possible à l'association de financer ses animations et ses manifestations.

Un très grand merci aux bénévoles pour leur implication.

#### Dimanche 10 février à 12h00

l'association proposera, pour la 1<sup>ère</sup> fois, un déjeuner « chèvre salée » à la salle des fêtes de Chilly le Vignoble. Les informations seront transmises dans les boîtes aux lettres quelques semaines avant, pour les réservations.

#### Samedi 9 mars

Carnaval dans les rues du village avec défilé de char et goûter offert aux enfants.

#### Dimanche 12 mai

Marché aux puces dans le parc des vignes

#### Samedi 3 août

Nuit des Etoiles avec la participation du club d'astronomie de Saint Claude (date à confirmer)

#### Samedi 14 décembre

Repas des aînés de + de 70 ans et leur conjoint.



Association LE FOYER RURAL  
DE CHILLY-LE-VIGNOBLE

83 rue de la Cure • 39570 CHILLY-LE-VIGNOBLE

#### Contacts :

téléphonique : 06 89 69 28 49

e-mail : fr.chillylevignoble@orange.fr



# POUR QUE VIVE LA SORNE

Les projets prévus en 2018 ont été honorés, une nouvelle section a vu le jour, « Pour Que Vivent Les Jeunes » responsable de la piste de glisse installée dans le Parc des Vignes par la Commune, et l'association s'est enrichie de nouveaux membres. Qui dit nouveaux membres dit nouvelles rencontres, nouvelle dynamique, nouvelles idées et nouveaux projets.

Parmi les projets que nous essayons de mettre en place, il en est un qui nous tient particulièrement à cœur pour l'année 2019. Nous l'avons appelé café associatif et nous allons vous le présenter.



## LE CAFÉ ASSOCIATIF

**La création d'un café associatif à Chilly-le-Vignoble** est le fruit d'une concertation entre membres de l'association « Pour que vive la Sorne ». Désireux d'impulser un projet pérenne et fédérateur, la volonté étant de créer un lieu de rencontre et d'échanges entre les habitants de Chilly et alentours. Si le tissu associatif est assez dynamique pour un village de presque 700 âmes, les commerces ont disparu et les lieux de convivialité demeurent rares. Le vil-

lage bénéficie d'une importante croissance démographique depuis quelques années. Notre projet a pour mission d'initier et d'impulser des initiatives et démarches citoyennes collectives, de contribuer au développement du lien social et intergénérationnel, de sensibiliser les habitants à l'art et la culture, d'initier des projets collaboratifs sur des grands sujets de société.

## LE PROJET : UN PARC ET DES ANCIENS SANITAIRES

**À l'heure des réseaux sociaux et des rencontres virtuelles, nous voulons donner aux rapports humains leur valeur intrinsèque.**

Nous avons souvent évoqué la chance de disposer au cœur du village d'un parc agréable, verdoyant, isolé de toute circulation pour accueillir les enfants. Au milieu de

ce parc, les anciens sanitaires du camping, réhabilités, permettraient d'offrir des commodités qui, aujourd'hui peuvent être mobilisables. Forts de ce constat et conscient qu'un tel bâtiment présente un caractère exceptionnel, **le souhait est d'y créer un café associatif et de le mettre à la disposition du plus grand nombre.** Cette initiative permettra aux habitants de se retrouver autour d'un café,

d'une bière, d'une limonade, de partager un bon repas cuisiné, d'assister à des concerts, des conférences. Ce sera également l'occasion de fédérer les différents quartiers d'un village riche en diversité générationnelle, culturelle, géographique et sociale et de donner aux nouveaux arrivants la possibilité de trouver un lieu d'échanges et d'information utile à leur intégration. La mutualisation des compétences individuelles, des savoirs et des savoir-faire de chacun peut conduire à réfléchir à l'organisation d'ateliers thématiques ponctuellement proposés aux consommateurs. Ateliers qui pourront être assurés par des personnes ressources, compétentes dans un domaine particulier.

### La diversité des participants renverra à la diversité des propositions :

- Autour du faire ensemble : ateliers cuisine du monde, jeux de société...
- Autour de la culture : expositions, projections, lectures, concerts, commenter les nouvelles...
- Autour de la convivialité : le café du matin avec journal et croissant, soirées thématiques, apéros dégustation, goûters, four à pain, barbecue...
- Autour de l'échange : de services, de savoirs et de conseils.

Pour cela, nous voulons proposer un lieu convivial, propice aux rencontres et aux échanges. Bien évidemment, pour rendre ce local opérationnel, des plans d'aménagement seront proposés à la municipalité et des travaux engagés.

Projet associatif avant tout, il a également un intérêt socio-économique :

### PROJET ASSOCIATIF :

- Proposer au consommateur de devenir contributeur ;
- Mettre en relation au sein de ce nouveau lieu des personnes qui souhaitent partager des envies, des idées, des loisirs (atelier cuisine, aquarelle, guitare, jeux de société...);
- Proposer des activités, des ateliers qui permettront de réunir des communautés sur des pratiques et des centres d'intérêt communs sur différentes thématiques : éducation, enfance, environnement, santé, culture, bien-être, emploi... ;
- Mobiliser les habitants sur des préoccupations quotidiennes et apporter des solutions en mettant en synergie les compétences et les motivations de chaque individu ;
- Faciliter l'échange de biens et de services au bénéfice des publics en difficulté. Mettre en lumière des initiatives locales citoyennes.

### PROJET ÉCONOMIQUE :

- Proposer la vente de boissons et une restauration simple mais élégante réalisée avec de bons produits ;

- Valoriser les produits locaux (commerçants, éleveurs et producteurs du territoire) ;
- Mettre le local à disposition, des intervenants non bénévoles, pour organiser des ateliers et des soirées à thème ;
- S'assurer du respect de la réglementation publique (hygiène alimentaire et sécurité des personnes, gestion).

### LA CLIENTÈLE POTENTIELLE :

• **Les enfants** : La commune de Chilly-le-Vignoble n'est pas rattachée à une école et les élèves sont scolarisés sur plusieurs établissements, ce qui ne facilite pas les rapports entre les parents, qui ne se côtoient que très peu. La récente installation d'une piste de Pumptrack, initiée par la municipalité en associant l'action et l'implication des membres de la section « Pour que Vivent les Jeunes », permettra aux enfants de profiter du café associatif dans lequel ils pourront se désaltérer à moindre coût et se retrouver autour, par exemple, d'un jeu de société. Il est possible que le fait de se retrouver éveille chez eux l'esprit d'initiative et les amènent à proposer d'autres projets.

• **Les familles/amis** : L'absence de lieu de rencontre sur le village (hormis la salle des fêtes) ne donne pas pleinement la possibilité aux familles et aux nouveaux arrivants pour échanger hors cadre familial et amical. Le café associatif peut être le lieu d'échanges et d'intégration.

• **Les seniors** : Rien de tel qu'un lieu de convivialité pour rompre avec la solitude et transmettre ses connaissances aux générations futures.

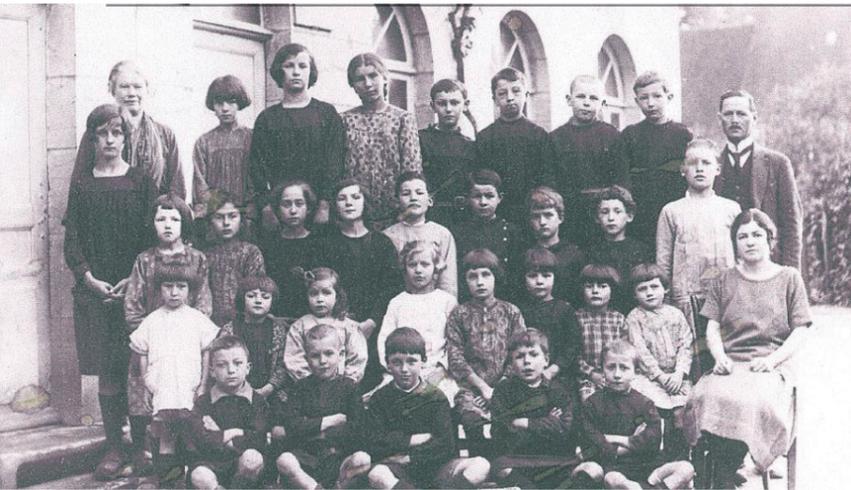
• **Les autres** : Les habitants des petits villages n'ont pas toujours l'envie de devoir se rendre à Lons-le-Saunier pour se divertir ou se cultiver. Aussi, nous proposons un concept peu développé dans le Jura qui permettra à tous de retrouver les atouts d'un café de centre-ville mais sans les inconvénients.

### LA RÉALISATION DU PROJET :

Après avoir défini le projet, des réunions de travail seront organisées avec la municipalité et une convention sera signée.

Nous espérons que ce projet recevra un écho favorable et que nous pourrions vous donner rendez-vous le premier week-end de juin pour l'ouverture du café associatif, à l'occasion de la guinguette de la fête de la rivière !

*Meilleurs vœux associatifs pour 2019 !  
Le secrétaire Dominique Billot*



Mme Monnet et sa classe, Mme Monnet est la 4<sup>ème</sup> du 2<sup>ème</sup> rang, en partant de la gauche (avec chemisier blanc). Anniversaire de Mme Monnet, juillet 2018

# Mme MONNET

## DOYENNE ET CENTENAIRE DU VILLAGE

Mme Monnet est née à Pannessières en juillet 1918. Elle est arrivée à Chilly-le-Vignoble à l'âge de 3 mois. Sa mère, Gilberte Blanchard (1893-1982), était de Chilly. Issue d'une famille auvergnate aisée qui avait emménagé à Chilly au 16<sup>ème</sup> siècle.

Son père était de Pannessières mais lorsque son grand-père Louis Blanchard a créé la scierie, toute la famille a emménagé dans une très grande maison qui faisait l'angle de la Grand Rue et de la Rue des Ecoles.

L'ouverture de la scierie à Chilly a eu lieu en octobre 1918, ce qui fait Mme Monnet habite à Chilly depuis 100 ans.

Son père, exploitant forestier, fournissait le bois pour la scierie.

### SES SOUVENIRS

(propos de Mme Monnet lors d'un entretien avec M. Gricourt, fin 2017)

« L'école de Chilly : il y avait une institutrice et un instituteur. On apprenait à compter avec des buchettes. A la sortie de l'école, on allait chez les religieuses, à gauche en face de l'école, faire sa prière. Il y avait une mère supérieure, une religieuse qui s'occupait des petits et une qui était infirmière. Nous avions école tous les jours, samedi compris.

Tous les matins, les grands de l'école allaient à la messe, ils arrivaient au milieu de la cérémonie puis allaient au catéchisme et ensuite, ils arrivaient à l'école à 8h du matin. Il y avait des missions. Les prêtres venaient pendant dix

jours, s'installaient à la cure et allaient dans toutes les maisons du village et tous les soirs, il y avait des cérémonies à l'église et tous les habitants y allaient.

La première communion à Chilly se terminait par les vêpres et ensuite Mademoiselle Léonie Clerc, qui habitait au château de Chilly invitaient les enfants à un goûter.

Pour ce faire, il passait par un tunnel allant de l'église au château. Cela s'est terminé en 1918 vu le mauvais état du passage. Tous mes oncles et tantes ont emprunté ce tunnel. Mademoiselle Clerc, le jour de la St Jeanne d'Arc distribuait des oriflammes dans le village pour que chacun puisse décorer sa maison.

Je me souviens de quelques commerces de Chilly. A gauche du « p'tit bouchon », il y avait une cour entourée de dalles piquées dans le sol et un commerçant itinérant vendait des volailles, des légumes...

Il y avait le café de Monsieur Moret (maison à droite de l'hôtel actuel) qui faisait aussi épicerie. Il travaillait à la sécurité sociale qui venait d'ouvrir et son épouse tenait le commerce. Il faisait également partie de la fanfare. La première cabine téléphonique de Chilly y était installée.

A gauche, se situait le café de Marguerite Fraulin. Sa famille habitait pratiquement en face et je me souviens que la fille Fraulin a été la première à porter des culottes « Petit Ba-teau » ; qu'elle ne manquait pas de nous montrer. »

# LES SERVICES

## À LA POPULATION

### INFIRMIÈRE

135Bis grande rue – Chilly-le-Vignoble  
Tél 03 84 44 98 50

Ce cabinet fonctionne uniquement sur rendez-vous

### BIBLIOTHÈQUE

88 rue des écoles – Chilly-le-Vignoble  
Le mercredi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 19h30

### SOS GUÊPES

Pour l'enlèvement des nids de guêpes, d'abeilles ou de frelons

M. ROUSSELOT- Tél. 06 09 98 08 94 – St-Germain-les-Arlay

### EAU POTABLE

La commune dépend du SIER (Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont)

2 rue Sommier – 39570 Montmorot  
Tél 03 84 47 02 03 – Fax. 03 84 47 00 77  
E-Mail : bureau@sie-du-revermont.fr

### ORDURES MÉNAGÈRES

La commune dépend du SICTOM,  
route de Bletterans - 39570 Montmorot  
Tél. 03 84 86 16 16 – Fax. 03 84 24 17 90

Le ramassage a lieu

- Tous les jeudis matin pour les bacs gris (les sortir le mercredi soir).

- Tous les 15 jours (semaine paire) le jeudi pour les bacs bleus (les sortir le mercredi soir).

Pour un changement de bac ou pour récupération d'un bac cassé, s'adresser en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

### ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Maison des Solidarités Départementales (ex centre médico-social)

5 rue du Colonel Mahon – 39000 Lons-le-Saunier  
Tél. 03 84 87 13 13

### SICOPAL

Service à domicile - Personnes âgées - Restaurant scolaire  
6 rue du Puit Salé – 39000 Lons-le-Saunier  
Tél. 03 84 24 83 99

### TRANSPORT À LA DEMANDE MALIS

Ce service fonctionne du mardi au samedi (sauf jours fériés)  
N° vert : 0 800 88 18 46  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 17h30.

### CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Guichet unique « infos seniors »

355 boulevard Jules Ferry à Lons-le-Saunier  
Tél : 09 69 39 40 39

clicjuraseniors@jura.fr

### DÉFIBRILLATEUR

A l'entrée de la salle des fêtes, vers la mairie



Retrouvez tous ces services sur le site internet de la commune  
[www.chillylevignoble.fr](http://www.chillylevignoble.fr)

# ETAT CIVIL

## 2018

### Naissances

mma Lucienne Denise HERBILLON	25 mars 2018
Daphné Emma CHOULOT	1 <sup>er</sup> juin 2018
Timothée BESSARD	28 juin 2018
Félix MANIEZ	22 novembre 2018

### Décès

Henry Louis RIOU	11 février 2018
Christophe Jean Jacques GRAS	9 août 2018

# MAIRIE

---

135 Grande Rue - 39570 Chilly le Vignoble  
Tél. : 03 84 43 09 32 ou 09 65 22 52 70 - Fax : 03 84 47 34 09  
E-mail : mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr  
Site internet : www.chillylevignoble.fr

## Ouverture du secrétariat au public

Le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 11h à 12h, le jeudi de 17h à 19h.  
1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h.

## Permanences

Le maire et les adjoints : jeudi de 18h00 à 19h30  
Et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h

# EQUIPE MUNICIPALE

---

**Maire** : Philippe GRICOURT, *quartier de l'Eglise*  
**1<sup>ère</sup> adjointe** : Béatrice PETITJEAN, *quartier du moulin*  
**2<sup>ème</sup> adjoint** : Christian NOUVELOT, *cour des poiriers*  
**3<sup>ème</sup> adjointe** : Françoise DUBOIS, *quartier sur Chaloz*

### Et les conseillers municipaux :

Frédérique CHAMBARD, *quartier de la bibliothèque*  
Arnaud CROISSANT, *route de Lons*  
Jérôme JAILLET, *quartier de la cure*  
Jeannine MEGARD, *quartier de l'Eglise*  
José PASCOA, *cour des poiriers*  
Zora QOCHIH, *quartier du moulin*  
Caroline SAFFREY, *quartier de la Colonie*  
Jean-Claude WOLFF, *rue principale*

---

**Directeur de la publication** : Philippe GRICOURT

**Coordinatrice** : Béatrice PETITJEAN

**Comité de rédaction** : Béatrice PETITJEAN, Philippe GRICOURT, Françoise DUBOIS,  
Christian NOUVELOT, Caroline SAFFREY, Michel ROUSSET, Sylvie TATIN, Dominique BILLOT

**Comité de lecture** : Caroline SAFFREY

**Conception** : Esprit Nomade

**Crédits photos** : Philippe PETITJEAN, Caroline SAFFREY, Michel ROUSSET, CAUE, CPIE,  
Jean Raphaël PERRARD



La Mairie de Chilly-le-Vignoble soutient le travail social et solidaire. Ce bulletin est imprimé par l'ESAT Lons-le-Saunier